

DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS est, par les présentes, donné que le comité d'études des demandes de démolition de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension statuera sur deux demandes d'autorisation de démolition pour les bâtiments portant les numéros civiques :

6923-6929, avenue du Parc
6945, avenue du Parc

et ce, le **9 mars 2022, à 18 h**, par vidéoconférence.

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant le numéro 2021-054, du ministère de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la Loi sur la santé publique (RLRQ, c. S-2.2), ces demandes feront l'objet d'une consultation écrite d'une durée de 15 jours du **17 février à 16 h au 4 mars 2022 à 16 h**.

Au cours de cette consultation écrite, toute personne peut soumettre par écrit ses commentaires ou questions :

- via le formulaire disponible sur le site Internet de l'arrondissement : <https://montreal.ca/vsp> à la rubrique « Voir les consultations publiques en cours », en incluant obligatoirement les informations suivantes :
 - Nom et prénom
 - Adresse résidentielle
 - Numéro de téléphone et/ou adresse courriel

Toute personne peut faire connaître son opposition motivée au projet de démolition à la secrétaire d'arrondissement :

- par courriel à l'adresse suivante : lyne.deslauriers@montreal.ca
- ou par la poste à l'adresse suivante :

Service du greffe
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
405, avenue Ogilvy, bureau 200
Montréal (Québec) H3N 1M3

Au début de la consultation écrite, la documentation relative aux demandes sera disponible en ligne à l'adresse Internet suivante : <https://montreal.ca/vsp> à la rubrique « Voir les consultations publiques en cours ».

Les commentaires et questions reçus seront compilés à l'intérieur d'un rapport de la consultation écrite qui sera rendu public sur le site Internet de l'arrondissement. Après la séance du comité de démolition, son enregistrement sera déposé sur le site Internet.

En tout temps, il est possible de rejoindre la personne responsable du dossier à la Direction du développement du territoire de l'arrondissement au **514-868-3495**.

Fait à Montréal, le 17 février 2022

La secrétaire d'arrondissement,
Lyne Deslauriers
